

PRECISIONS SUR LES STANDARDS A APPLIQUER EN 2012
(suite à réunion des experts OMJ de Mai 2011)

Lipochromes : nous maintenons dans la rubrique catégorie la pénalisation de rémiges ou rectrices colorées chez les lipos à ailes blanches (et non pas en rubrique lipochrome).

Nous notons que l'OMJ comme dans nos standards est sensible au problème des jaunes ivoires trop colorés et non identifiables du premier coup. Les oiseaux présentant cette caractéristique doivent être fortement pénalisés.

Classiques oxydés : stries le plus larges possibles (disparition du pourcentage dans le standard) mais attention, parfaitement alignées et toujours une inter-strie qui se détache bien. Chez les **bruns classiques**, le standard OMJ demande un fond avec « phaéomélanine » mais le contraste strie / inter-strie est toujours primordial.

Classiques dilués : conforme à nos standards. Le fond des agates doit être légèrement mélanisé de gris, pénalisation si bec et/ou ongles ombrés.

Brun pastel : pour les intensifs, accepter un dessin mais pas les oiseaux à stries trop évidentes : tête et dos.. Dans le cas de dessin strié évident : pénalisation avec indication « ne correspond pas au standard OMJ actuel »

Noir opale, les stries bien marquées et perte du reflet bleuté au niveau des stries. Seul le fond de l'oiseau est gris (avec plus ou moins de reflet bleuté).

Brun opale : stries brunes grisâtres. Pas de bleuté. Pour l'inter-strie nous gardons pour le standard CNJF un fond bien éclairci.

Agate eumo : stries grises (pas gris noir)

Brun eumo : stries brunes foncées.

Rappel : pour tous les eumos œil rougeâtre

Pour les **onyxs**, on doit bien percevoir le voile fuligineux.